

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

COMMUNE DE

LORP-SENTARAILLE

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME
DEUXIEME REVISION

5.111

ANNEXES SANITAIRES

**NOTICE RELATIVE A L'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE**

REALISE PAR : bureau d'études **ADRET**
bureau associé **ATELIER DU PRIEURE**
26 Rue de Chaussas 31 200 Toulouse TEL : 05-61-13-45-44 FAX : 05-17-47-54-72
E.Mail: Adret.Environnement@wanadoo.fr



ALIMENTATION EN EAU POTABLE dans la commune de LORP-SENTARAILLE

◆ Le gestionnaire :

Le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Couserans a été créé en 1948 pour assurer la desserte en eau des communes du Bas-Couserans, le Syndicat des Eaux rassemble aujourd'hui 41 communes, dont une commune du département de la Haute-Garonne, regroupant au total environ 18 500 habitants. Le nombre d'abonnés au service de l'eau potable, desservi sur l'ensemble des communes est de l'ordre de 11 600. La consommation annuelle est d'environ 1 800 000 m³.

◆ La ressource ; la qualité de la ressource :

Le Syndicat des Eaux du Couserans est alimenté par 5 grandes ressources : Ladoux (commune de RIVERENERT, qui alimente le bas Salat), Las Touasses, Rille, La Tourasse (qui alimente SAINT-GIRONS), Sengouagnet (commune de LACOURT, ressource la plus importante) équipées de stations de traitement.

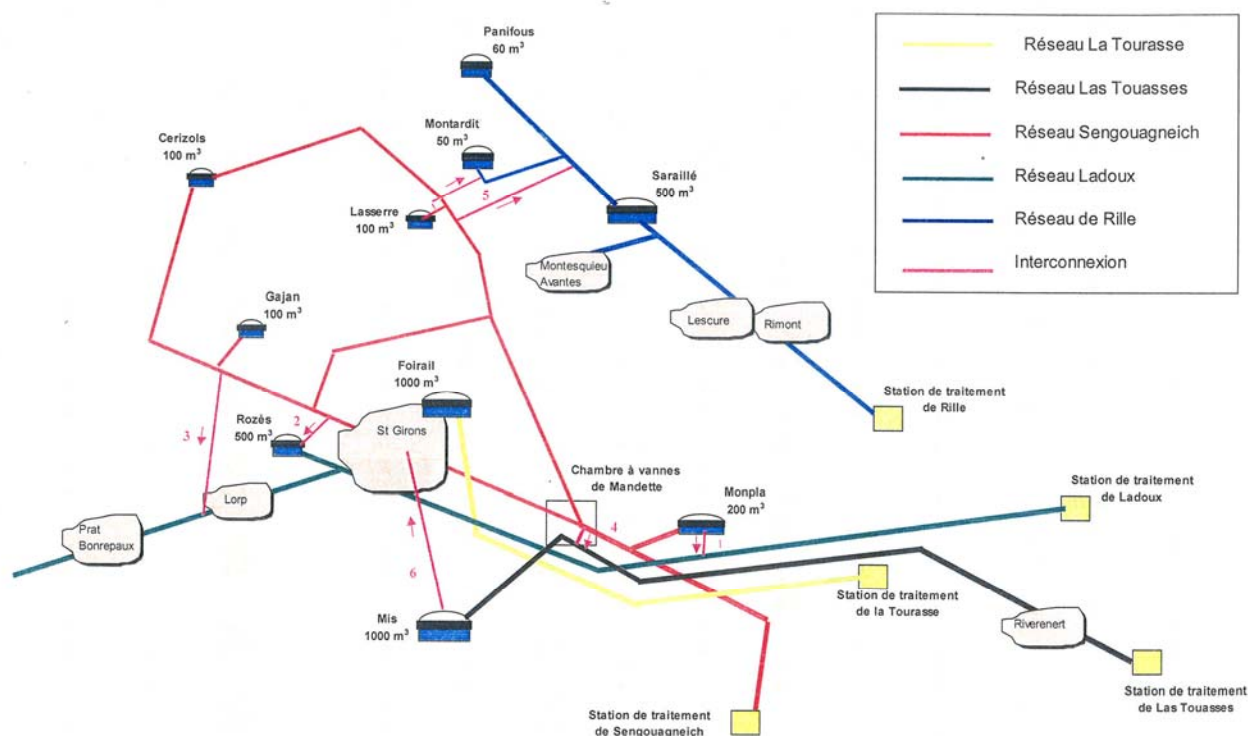
La qualité de l'eau répond aux normes ; les périmètres de protection des différents captages sont en cours de procédure.

L'eau est ensuite acheminée par 280 km de réseau d'adduction vers 128 cuves et réservoirs d'où elle repart ensuite en distribution.

Ces différents réseaux d'adduction sont interconnectés entre eux, permettant ainsi de garantir la continuité de l'approvisionnement en eau. Par ailleurs, le Syndicat gère une vingtaine de réseaux qui alimentent des villages et hameaux dans le secteur montagne (communes d'Alos, Moulis, Rivèrenert, Soueix et Bethmale).

La commune de LORP-SENTARAILLE est alimentée en eau potable à partir de deux réseaux publics gérés par le Syndicat des Eaux du Couserans. Le quartier d'Antichan est desservi par le réseau « d'ALOS VERS FABAS » alimenté par la station de traitement de Sengouagnet. Les villages de LORP et SENTARAILLE sont desservis par le réseau AEP de Ladoux.

Les prélèvements d'eau et les périmètres de protection ont fait l'objet des autorisations et déclarations d'utilité publique du 18 février 2012 (ruisseaux d'Artiguenard, Escrabioux et Rémillassé pour Sengouagnet) et du 20 juillet 2010 (source de Ladoux).



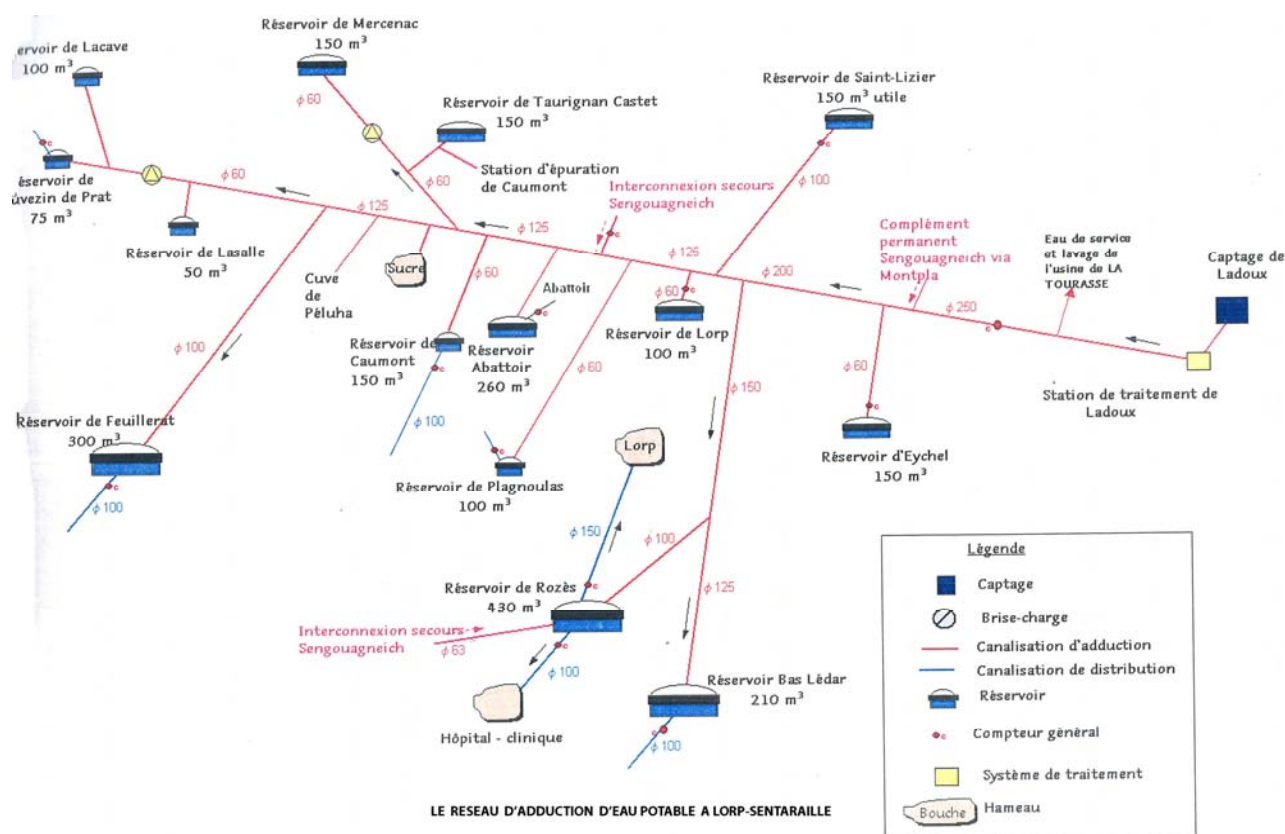
LES 5 RESEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE STRUCTURANTS DU SYNDICAT DES EAUX DU COUSERANS ET LEUR INTERCONNEXION

◆ Le réseau d'alimentation en eau potable à LORP-SENTARAILLE :

Les principales contraintes liées au réseau AEP concernent les secteurs de mitage du Prat de Sartés (Menuiserie Antras), de Palot/Camp Grand, ainsi que le secteur situé entre la zone d'activités et l'usine C.C.M.

A Lorp, le réseau d'adduction alimente 3 réservoirs :

- le réservoir de Rozès, qui alimente les 3/4 de la commune,
- le réservoir de Lorp, qui alimente le 1/4 restant
- le réservoir de la zone industrielle (260m³), sous utilisé.



Selon le Syndicat, le réseau ne souffre pas de gros problèmes de fuites d'eau potable. Par contre, le Syndicat souligne les faits suivants :

- il n'y a pas de réseau AEP au niveau de la menuiserie ANTRAS (entre la lande d'Antichan et le ruisseau de Marcazeaux) ; cette zone est pourtant classée en U au POS actuel),
- la desserte en eau potable du quartier d'Antichan est relativement contrainte ; cependant (confer courrier du Syndicat des Eaux du Couserans en annexe), le réseau AEP peut desservir 8 nouvelles habitations,
- En cas d'extension future de l'urbanisation, certains secteurs risquent de connaître des problèmes AEP : de part et d'autre de la voie communale de Sentaraille à Lorp (lieux-dits Palot, le Camp Grand) ; entre la zone d'activités et l'usine Couserans Constructions Mécaniques (lieux-dits Bagens - Hountas)